
Conférence du désarmement

2 juillet 2009

Français

Compte rendu définitif de la mille cent quarante-sixième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 2 juillet 2009, à 10 h 20

Président: M^{me} Caroline Millar(Australie)

* Nouveau tirage pour raisons techniques (24 juillet 2012).

La Présidente (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1146^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je tiens à souhaiter très chaleureusement la bienvenue à M. John Forest, M^{me} Jill Hall et M. Luke Simpkins, membres de la Commission parlementaire mixte permanente australienne des traités, accompagnés de M. Kelvin Thomson, Président de la Commission, qui viennent de se joindre à la délégation australienne auprès de la Conférence. Leur présence est pour nous un grand honneur, un privilège et un plaisir.

Avant de donner la parole aux orateurs inscrits sur ma liste, j'aimerais saisir cette occasion pour faire mes adieux à l'Ambassadeur d'Allemagne, M. Bernhard Brasack. Son mandat de représentant de son pays à la Conférence du désarmement touche à sa fin. Depuis son arrivée à Genève, en 2005, il s'est acquitté de ses fonctions de façon exemplaire, et a œuvré avec efficacité dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. L'Ambassadeur Brasack, qui a toujours fait preuve d'une grande compétence, de vraies qualités humaines et d'une profonde sagesse, nous a montré la voie à suivre pour mener à bien notre tâche. Au nom de la Conférence et à titre personnel, je tiens à souhaiter à notre cher collègue et ami, ainsi qu'à sa famille, tous nos vœux de réussite et de bonheur dans ses nouvelles fonctions.

Les orateurs inscrits pour la séance plénière de ce matin sont le représentant de l'Allemagne, puis le représentant des États-Unis d'Amérique. Je donne la parole à l'Ambassadeur Brasack.

M. Brasack (Allemagne) (*parle en anglais*): Merci, Madame la Présidente, pour vos paroles trop aimables et quelque peu non méritées. Puisque c'est la première fois que j'ai l'honneur de prendre la parole sous la présidence australienne, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Vous pouvez compter sur l'appui entier et sincère de la délégation allemande, maintenant et par la suite. Je tiens aussi à remercier ceux qui vous ont précédée cette année à cette fonction, et tout particulièrement l'Argentine qui occupait la présidence juste avant vous.

Dans le discours liminaire que j'ai prononcé le 5 août 2005 devant la Conférence, je déclarais ceci: «Malgré l'impasse dans laquelle la Conférence se trouve depuis longtemps, c'est avec optimisme et en confiance que j'entreprends mes activités ici à Genève. Je suis profondément convaincu que toutes les délégations poursuivent en fin de compte le même objectif, et qu'elles sont en faveur d'un multilatéralisme efficace dans le domaine du désarmement et de la maîtrise des armements. Je partage pleinement le point de vue exprimé par le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, dans son rapport intitulé "Dans une liberté plus grande", selon lequel le succès par le multilatéralisme n'est pas toujours garanti, mais les États n'ont d'autre solution raisonnable que de travailler ensemble, même si la coopération nécessite de prendre au sérieux les priorités des partenaires afin qu'eux aussi prennent les vôtres au sérieux.».

En appliquant les principes énoncés par Kofi Annan, nous avons enfin réussi, le 29 mai 2009, à prendre un tournant décisif avec l'adoption d'un programme de travail complet et équilibré pour la Conférence du désarmement. Pourtant, il n'y a pas lieu de se réjouir. Les attentes de la communauté internationale à l'égard de la Conférence ont nettement grandi. De plus, un programme de travail n'est jamais qu'une promesse d'action, ce n'est pas encore l'action. Nous ne pouvons nous permettre de retomber dans le somnambulisme. Nous sommes aujourd'hui engagés dans une mise à l'épreuve majeure. Avant de pouvoir véritablement tirer avantage d'une vision dynamique à la Conférence du désarmement, il nous faut nous débarrasser de quelques-uns des cauchemars dont nous avons hérité.

Malgré l'adoption du programme de travail, il subsiste manifestement des divergences de vues et de priorités. Dès que les négociations et les discussions de fond sur

toutes les questions seront engagées, il va falloir mettre en évidence et surmonter, jour après jour, les obstacles persistants que sont la méfiance, les intentions cachées, voire les réserves délibérément tues. Négocier est non seulement l'exercice imposé de la Conférence, mais c'est son devoir absolu de le faire, et ce en recherchant l'efficacité et des résultats significatifs durables dans le plus court délai possible.

Si vous me le permettez, je me contenterai aujourd'hui de donner quelques conseils très personnels, tournés vers l'avenir, portant sur les négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles. N'ayant pas sollicité l'accord de ma capitale à leur sujet, les propos que je tiens ici n'engagent que moi, et je vous serai donc reconnaissant de ne pas tenir mon successeur comptable des quelques conseils que je m'appête à vous livrer.

Il n'y a pas si longtemps, quelqu'un a dit que, au moment d'engager les négociations sur un traité d'interdiction des matières fissiles, il fallait tout d'abord se concerter et s'entendre sur les définitions des termes de base, opération qui à elle seule pouvait bien prendre plus d'un an. Ce n'est qu'une fois les définitions clairement arrêtées que l'on pourrait passer aux étapes suivantes concernant la portée du traité et un mécanisme de vérification international efficace. Selon moi, ce point de vue est erroné et mènerait à coup sûr à l'échec ou, à tout le moins, à des retards sans fin. Faute d'au moins un accord préalable d'ensemble sur la portée d'un tel traité et en l'absence de définitions concordant avec les techniques de vérification existantes – ou du moins envisageables, pratiques et abordables –, une telle approche des négociations sur le traité mènerait, à mon avis, à l'impasse.

Les débats sur cette question ne doivent pas se tenir de façon cloisonnée. Une approche globale concrète pour les définitions, la portée et la vérification internationale efficace, sur un mode triangulaire, s'impose.

Les définitions sont au service de la portée envisagée. Elles doivent être en accord avec des mesures de vérification efficaces; elles doivent permettre et faciliter la vérification et non pas l'éviter ou la rendre moins réalisable, plus fastidieuse, techniquement plus ardue ou trop onéreuse. Les définitions doivent aussi rendre compte de la portée envisagée.

Donc, comme je l'ai mentionné précédemment, il existe des liens triangulaires indéniables entre les définitions, la portée et la possibilité d'une vérification efficace. Ces trois volets doivent par conséquent être pris en compte de façon synchrone et réglés avec précision les uns par rapport aux autres tout au long des négociations.

Si la tâche de vérification devait être confiée à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) – et franchement je ne vois pas d'autre solution possible et abordable –, cela nécessiterait une réorganisation importante de l'Agence et, en particulier, du système d'inspection et des ressources correspondantes. Le développement graduel des moyens de l'AIEA en matière d'inspection serait possible avec l'acceptation par les États dotés d'armes nucléaires, à leur gré, de la vérification par l'Agence de leurs sites de production de combustible comme mesure de mise en place progressive. Cela comblerait par la même occasion l'une des inégalités du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), à savoir le fait que les États non dotés d'armes nucléaires doivent soumettre toutes leurs activités concernant le cycle du combustible à des garanties tandis que les États dotés d'armes nucléaires n'ont jusqu'ici aucune obligation de cet ordre.

Un autre moyen d'aller à coup sûr à l'échec serait que les membres de la Conférence produisant ou ayant produit des matières fissiles pour la fabrication de dispositifs explosifs tentent de devancer en coulisse l'issue des négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles, puis tentent d'imposer à la grande majorité des pays membres de la Conférence non dotés d'armes nucléaires leur plus petit dénominateur commun, relatif par exemple à la portée de l'instrument ou au mécanisme de vérification. Une telle stratégie s'est avérée non viable, par exemple, lors des délibérations sur les

munitions en grappe dans le contexte de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC). L'adoption de la même stratégie mènerait ici encore à l'échec des négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles.

De même, si l'on prône des critères de vérification pratiquement illimités pour tous les autres pays – États non dotés d'armes nucléaires, par exemple, dans le contexte du TNP – tout en soulevant un nombre infini de questions et de problèmes et en réclamant de multiples exemptions dès lors qu'il s'agit de la vérification du traité interdisant la production de matières fissiles dans ses propres installations nucléaires, on voue là aussi les négociations sur ledit traité à l'échec. Fondièrement, il faut que les mêmes critères s'appliquent pour tous.

Selon moi, il est devenu indispensable de créer dès à présent un groupe d'experts scientifiques et de spécialistes des garanties ayant une expérience pratique de la mise en œuvre des garanties de l'AIEA, tant sur le plan technique que sur le plan juridique. L'Allemagne l'a proposé à de très nombreuses reprises ces deux dernières années.

De même, selon moi il ne serait pas judicieux d'aborder d'emblée la question de l'inclusion des stocks de manière générale, en y répondant catégoriquement par «oui» ou par «non», ou de s'efforcer de trouver une issue de dimension générale aux débats sur la portée du traité. On pourrait, notamment, engager le débat sur la question dans le contexte des critères d'un système de vérification efficace. Si, par exemple, la vérification efficace d'une interdiction de production exigeait une situation de départ tangible spécifique pour l'arrêt de la production, il pourrait être nécessaire de fournir des données sur la taille des stocks existants, du moins dans leur globalité. Il faudrait aussi aborder la question des stocks existants lors de la mise au point des passages du traité relatifs aux transferts ou aux éventuelles interdictions de transfert.

En outre, sans moratoire contraignant d'application immédiate sur toute nouvelle production de matières fissiles pour la fabrication d'engins explosifs, on s'attacherait à compliquer les choses inutilement et à retarder les négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles.

Un Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) universel associé à un Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) universel et à un traité d'interdiction de la production des matières fissiles constitueraient une base solide pour la réduction des armes nucléaires par étapes jusqu'à ce que l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires soit atteint. Entre autres choses, cela rendrait irréversible tout progrès accompli.

Associé à celui du TNP, le mécanisme de vérification d'un traité interdisant la production de matières fissiles constituerait aussi la pièce maîtresse d'un futur mécanisme pour la vérification d'un monde exempt d'armes nucléaires, et ce serait bel et bien un préalable indispensable à un monde exempt d'armes nucléaires.

Enfin, si vous me le permettez, je vais exprimer ma profonde gratitude à tous les collègues ici présents, ainsi qu'aux nombreux autres collègues qui ont quitté Genève avant moi, pour leur amitié et leur coopération tout au long des quatre années que j'ai passées ici. Je tiens à remercier tout particulièrement et très sincèrement le Secrétaire général de la Conférence et Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Sergei Ordzhonikidze, ainsi que le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement, M. Sergio Duarte. Ils soutiennent nos efforts concertés chacun à leur manière, mais aucun progrès accompli jusqu'ici n'aurait pu se faire sans leur aide et leurs conseils.

Je remercie également Jerzy Zaleski, Peter Kolarov, qui m'a été d'un soutien précieux lorsque j'étais coordonnateur régional du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour les questions relevant de la CCAC, ainsi que l'Ambassadeur Caughley.

Merci également à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), qui a été et demeure une pépinière d'idées et d'inspirations.

J'ai abondamment bénéficié de l'aide et du soutien d'un certain nombre d'institutions très diverses, et j'aimerais mentionner ici, parmi d'autres, le Comité international de la Croix-Rouge, le Centre international de déminage humanitaire de Genève, le Forum de Genève, l'Initiative des puissances moyennes, l'Institut d'études internationales de Monterey et l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, ainsi que les sites Web de The Acronym Institute for Disarmament Diplomacy et de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté.

Je remercie aussi tous les membres du personnel du Bureau des affaires de désarmement, de l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur les armes biologiques, les interprètes, les assistants de conférence et les techniciens de salle qui assurent avec constance des services de qualité, ici à Genève et comme à New York.

On me demande parfois si j'éprouve des regrets voire de l'amertume face à la décision des autorités de mon pays de m'affecter à de nouvelles fonctions au moment même où la Conférence du désarmement semble enfin pouvoir s'atteler à ses travaux de fond. Cette question me ramène toujours en pensée au mont Nébo, que j'ai visité lorsque je participais à une Assemblée des États Parties à la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel, à la mer Morte, en Jordanie. C'est là, d'après la Bible, que Moïse vit «la terre où ruissellent le lait et le miel» – ce devait être alors la vallée du Jourdain – après avoir erré avec son peuple dans le désert plusieurs années durant. Je ferai ici trois remarques. Premièrement, que la mise en œuvre du programme de travail puisse être la terre où coulent le lait et le miel dépend vraiment des délégations à la Conférence du désarmement. Deuxièmement, j'ai quelques réserves quant à mourir tout de suite, comme Moïse sur le mont Nébo, ou du moins je n'en forme pas le vœu immédiat, parce que – et ce sera ma troisième remarque – je n'oserais en aucun cas me comparer à ce grand guide spirituel de l'ancien temps.

La Présidente (*parle en anglais*): Merci beaucoup, Ambassadeur Brasack, pour votre discours d'adieux riche de réflexions intéressantes; je pense que vous y avez abordé des questions de fond très importantes, qui devraient nous guider dans la tâche qui nous attend. J'espère qu'elles seront également très utiles aux membres de la Commission parlementaire australienne qui entreprennent une enquête sur les obligations de l'Australie en matière de désarmement et de non-prolifération.

L'orateur suivant est le représentant des États-Unis d'Amérique.

M. Larson (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente, au moment de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous ne doutons pas que la Conférence va poursuivre ses travaux en bénéficiant des mêmes qualités de chef que vous avez manifestées tout au long de l'année, et nous vous assurons de notre soutien sans faille dans l'accomplissement de votre mission. J'aimerais également faire écho aux remerciements et aux félicitations adressés à l'Ambassadeur Brasack pour le talent avec lequel il s'est acquitté de ses fonctions à la Conférence.

Comme bon nombre l'ont fait observer ici même et à l'extérieur de cette enceinte, un nouvel état d'esprit et un certain optimisme sont apparus dans le domaine de la limitation des armements. Nous avons pris note avec grand intérêt des observations formulées par l'ancien Ministre des affaires étrangères australien, M. Evans, en début de semaine, à la Conférence, ainsi que de ses remarques quant au fait que cette année pourrait bien marquer un nouveau départ dans notre marche vers le désarmement et la non-prolifération.

Aux États-Unis, ce sens accru de notre mission est très vif. L'Administration Obama a déjà engagé de nombreuses initiatives qui sont largement considérées comme facilitant le processus. De façon plus catégorique, au mois d'avril dernier, comme chacun sait, le Président Obama a dit la détermination des États-Unis à rechercher la paix et la sécurité d'un monde sans armes nucléaires. Nous poursuivons cet objectif, aussi éloigné soit-il, avec énergie et souplesse. Sur un axe, nous sommes bien avancés dans les négociations avec la Fédération de Russie portant sur l'élaboration d'un traité qui, d'ici à décembre prochain, devrait prendre le relais du Traité de réduction des armements stratégiques (START) de 1991. Sur un autre axe, bien distinct, le Vice-Président Biden a été chargé d'œuvrer avec ses anciens collègues du Sénat américain à l'obtention de la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Parallèlement à ces efforts visant à atteindre les jalons statutaires de la limitation des armements, le travail avec nos amis et nos alliés avance rapidement sur le terrain. Cette semaine, nous avons éliminé ce qu'il restait d'uranium hautement enrichi en Roumanie, dans le cadre de notre Initiative mondiale de réduction de la menace nucléaire. Les efforts concertés de la Roumanie, de la Fédération de Russie et de l'AIEA ont contribué à mettre en sécurité ces matières nucléaires vulnérables et à réduire la menace de terrorisme nucléaire.

Sur le plan intérieur, l'Administration a entrepris d'examiner de façon approfondie, sur de nouvelles bases, l'ensemble de nos politiques de défense et de sécurité, depuis l'examen quadriennal de la défense («Quadrennial Defence Review») et l'évaluation de notre dispositif nucléaire («Nuclear Posture Review») jusqu'aux examens de notre programme de défense antimissile et de notre programme spatial. Ces derniers sont menés en application de l'objectif du Président Obama d'un monde exempt d'armes nucléaires. Selon que de besoin, et dès que ces examens seront achevés, nous comptons nous appuyer sur les conclusions qui en seront issues lors de nos débats de fond sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement.

Nous sommes encouragés par le sentiment qu'en faisant une fois de plus preuve de souplesse nous avons fortement contribué à l'adoption du programme de travail de la Conférence, contenu dans le document CD/1864, qui dicte à la Conférence d'entamer les négociations sur un traité vérifiable interdisant la production de matières fissiles à des fins nucléaires. Le consensus obtenu le 29 mai doit beaucoup aux efforts acharnés de tous ainsi qu'à la souplesse, à la hardiesse et à la détermination à promouvoir la sécurité internationale affichées par toutes les délégations ici présentes et, tout particulièrement, à la direction éclairée de la Conférence par l'Ambassadeur Jazaïry et tous les membres de la présidence collégiale. De telles qualités seront encore nécessaires tout au long de notre progression dans l'exécution du mandat énoncé dans le document CD/1864, qui nous est dévolu et sur lequel tous les membres de la Conférence se sont accordés.

Nous en sommes conscients, en avançant dans le programme de travail, les délégations doivent pouvoir compter qu'elles auront la possibilité d'exercer leurs obligations en matière de sécurité nationale conformément au Règlement intérieur. Parallèlement, nous sommes convaincus que ce Règlement offrira la protection requise tout au long du processus de délibération. Ces garanties à l'esprit, nous nous associons aux nombreuses délégations qui ont appelé à un prompt accord sur les projets publiés sous les cotes CD/1866/Rev.1 et CD/1867 afin d'atteindre nos objectifs communs et de respecter nos obligations communes.

Sachez, Madame la Présidente, que notre délégation vous appuie sans réserve dans votre action, en particulier dans votre recherche du consensus nécessaire sur la liste des présidents et des coordonnateurs spéciaux de la Conférence et sur son programme de travail. Nous attendons avec intérêt de véritablement entreprendre, sous votre égide, le programme de travail dès le début de la reprise de session, en août.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant des États-Unis pour sa déclaration et pour les derniers éléments dont il nous a fait part sur les questions d'actualité dans son pays. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Pakistan.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*): Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter, Madame la Présidente, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. L'Australie a toujours joué un rôle actif et constructif sur les questions de désarmement et de limitation des armements. La présence aujourd'hui de la délégation parlementaire australienne en témoigne. Elle montre aussi l'importance que le peuple australien attache à cette noble instance qu'est la Conférence. Nous sommes honorés de sa présence.

Vous avez pris un excellent départ en vous efforçant d'emblée d'obtenir un consensus à la Conférence. Je suis convaincu que vos efforts seront couronnés de succès. Nous ne doutons pas que votre professionnalisme, votre dévouement, votre enthousiasme et votre direction éclairée seront un atout pour la Conférence et lui permettront de progresser sans tarder, sur la base du consensus, sur les questions en suspens. Je vous assure du plein soutien de ma délégation et de son entière coopération.

Je saisis cette occasion pour remercier très vivement l'Ambassadeur Moritán d'Argentine, votre prédécesseur, pour la façon transparente, constructive et impartiale dont il s'est acquitté de ses fonctions de président. Il a édifié des bases solides pour nos futurs travaux et n'a épargné aucun effort dans sa quête d'un consensus.

La Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement, a produit des instruments capitaux dans le domaine du désarmement et elle a joué un rôle important dans le renforcement de la paix et de la stabilité internationales. Nous sommes convaincus qu'elle continuera de le faire à l'avenir, et ne sommes aucunement impressionnés par les insinuations quant à son incapacité à cet égard.

À la Conférence, il est impossible de fonctionner à l'écart du reste du monde, puisque nous travaillons sur la base de la sécurité de tous sur un pied d'égalité. L'évolution favorable à laquelle le monde assiste a contribué à sortir cette instance de l'impasse.

Au bout de dix longues années, la Conférence a adopté un programme de travail qui prévoit des groupes de travail sur quatre questions de fond, à savoir le désarmement nucléaire, les garanties de sécurité négatives, l'espace extra-atmosphérique et un traité relatif aux matières fissiles. Ces quatre points sont d'égale importance et la voie à suivre consiste à obtenir des instruments juridiquement contraignants. La Conférence ne peut se permettre d'ignorer un quelconque de ces points, compte tenu de ce qu'on peut y voir le fragile équilibre entre les intérêts des différents États membres.

Il nous faut aussi avancer avec précaution et prévoyance, de façon à éviter tout écueil imprévu. Ma délégation est donc favorable à une approche mesurée et bien pensée, tout en étant constructive et dynamique. Nous devons nous préparer pour la suite, non pas pour les jours ou les semaines mais pour les mois et les années à venir.

L'étape suivante consiste à prendre notre décision concernant les présidents des groupes de travail et les coordonnateurs spéciaux, et à mettre la touche finale au calendrier d'activités pour ce qu'il reste de la session de 2009. À cet égard, un certain nombre de délégations, dont la mienne, ont fait des propositions et demandé des précisions quant à certains points des deux projets dont nous sommes saisis. Elles ont notamment laissé entendre que les intérêts de sécurité particuliers des États non dotés d'armes nucléaires n'appartenant pas à une alliance militaire ou ne bénéficiant pas d'un dispositif de sécurité méritaient d'être spécialement pris en compte, même dans les questions de procédure, de façon à ce que ces pays soient mieux placés pour protéger leurs intérêts. S'il existe de bons arguments s'y opposant, nous aimerions bien les entendre.

Nous sommes également favorables à ce que, par souci de clarté, les documents dont nous sommes saisis soient regroupés en un même document afin de faciliter la mise en œuvre du programme de travail et d'énoncer clairement que l'organisation des travaux concerne la partie restante de la session de 2009.

Vous avez déjà engagé des consultations en vue d'obtenir un consensus. Nous vous encourageons à persévérer sur cette voie, de sorte que toutes les délégations puissent s'associer au consensus le plus rapidement possible. Nous sommes disposés à prendre part de façon constructive au processus.

Je saisis cette occasion pour faire mes adieux à notre illustre collègue de la délégation allemande, l'Ambassadeur Brasack, qui s'apprête à entrer dans ses nouvelles fonctions. Ses conseils avisés et sa volonté d'avancer nous manqueront. Je lui souhaite tout le succès possible pour la suite. J'aimerais également souhaiter chaleureusement la bienvenue à notre nouveau collègue de la délégation japonaise, l'Ambassadeur Suda, avec lequel j'ai hâte de travailler.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur du Pakistan pour sa déclaration. Aucun autre orateur n'étant inscrit sur ma liste, je demande si une délégation souhaite intervenir. Je donne la parole à la représentante du Royaume-Uni.

M^{me} Paterson (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*): Puisque c'est la première fois que je prends la parole sous la présidence australienne, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Madame la Présidente, pour votre accession à cette fonction, et de vous assurer du plein soutien de ma délégation. Je remercie également les autres membres de la présidence collégiale de cette année, et en particulier l'Ambassadeur Jazaïry, pour leurs efforts considérables qui ont permis à la Conférence d'atteindre le stade où elle peut reprendre son rôle légitime, celui de négocier les traités tant attendus relatifs à la limitation des armements et au désarmement, garants de la sécurité mondiale.

J'aimerais faire part à l'Ambassadeur Brasack des remerciements très sincères de ma délégation pour sa contribution considérable à nos travaux tout au long de son mandat à Genève et lui adresser, ainsi qu'à sa famille, nos vœux les plus chaleureux dans ses nouvelles fonctions. Je saisis aussi cette occasion pour souhaiter chaleureusement la bienvenue à nos distingués hôtes du Parlement australien qui ont pris le temps et l'énergie de nous rendre visite ici, à la Conférence. Nous leur sommes très reconnaissants pour le grand intérêt qu'ils manifestent à l'égard de nos travaux et pour le temps et les efforts qu'ils ont consentis pour venir constater *de visu* que nous nous acquittons des tâches qui nous incombent.

Mon intervention étant spontanée, je serai brève et me contenterai d'affirmer que le Royaume-Uni est pleinement attaché à la mise en œuvre de la décision historique adoptée par la Conférence le 29 mai dernier, à savoir celle d'entamer notre programme de travail.

J'aimerais m'associer à certains commentaires formulés par le représentant des États-Unis au sujet de la Conférence du désarmement, et dire que le résultat auquel nous sommes parvenus cette année est le fruit des efforts acharnés de tous, de leur souplesse et de leur sens de l'innovation. Ma délégation espère très vivement que, tout en respectant les sensibilités de chacun – et nous avons tous les nôtres –, nous serons en position de nous réunir pour en débattre dans le cadre d'un groupe de travail dès le début de la prochaine session.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie la représentante du Royaume-Uni pour sa déclaration. Je vais donner la parole aux deux orateurs qui ont demandé à intervenir, à savoir le représentant de la République de Corée, puis le représentant de la Colombie.

M. Im Han-taek (République de Corée) (*parle en anglais*): D'emblée, permettez-moi, Madame la Présidente, de me joindre aux orateurs précédents pour vous féliciter de votre accession à la cinquième présidence de la session de 2009 de la Conférence du désarmement. On le sait bien, l'Australie a toujours ardemment plaidé en faveur du désarmement multilatéral et joué le rôle de chef de file dans de nombreux domaines et, à cet égard, je suis sûr que nous allons surmonter les difficultés actuelles grâce à votre direction avisée. Vous avez le plein soutien de ma délégation dans ce que vous ferez pour aller de l'avant. Je remercie aussi très sincèrement votre prédécesseur, l'Ambassadeur Moritán d'Argentine, pour ses efforts inlassables visant à obtenir des résultats sur le mode de la conciliation. Je souhaite également adresser à l'Ambassadeur Brasack tous mes vœux pour ses nouvelles fonctions. Il a nourri les travaux de la Conférence de son expérience et de ses idées.

Nous nous réjouissons de l'adoption du document CD/1864 par acclamation, dans cette même salle. Bon nombre s'attendaient à ce que la Conférence s'attaque immédiatement à ses travaux de fond de négociation après un blocage de dix ans. Or, un mois s'est écoulé déjà et, à la grande déception de tous, il semble que le climat de frustration et d'inertie que nous venions de dissiper a refait surface à la Conférence. Or, bien qu'il nous reste peu de temps en 2009, le démarrage de nos travaux de fond est encore retardé pour des questions de procédure telles que la désignation des présidents des groupes de travail et des coordonnateurs spéciaux, ou encore l'accord sur le calendrier des activités.

Compte tenu des éventuelles répercussions que les structures de base des négociations et des discussions pourraient avoir à l'avenir sur nos travaux, on ne saurait sous-estimer la nécessité de définir avec précaution le cadre de nos travaux. À cet égard, je perçois une certaine logique qui sous-tend les préoccupations exprimées par certaines délégations au sujet des documents CD/1866/Rev.1 et CD/1867, et je pense qu'il faudrait en tenir dûment compte d'une façon ou d'une autre. L'idéal serait de s'en occuper avant d'entamer nos travaux de fond.

Il est vrai que les documents CD/1866/Rev.1 et CD/1867 renferment quelques points litigieux, mais dans les faits, il sera plus réaliste et inévitable de préserver ce que l'on appelle une «ambiguïté positive» quelque temps durant. Parallèlement, je pense qu'une fois ces questions de procédure réglées et nos travaux engagés, nous aurons tout le loisir et tout le temps de mener des débats plus constructifs sur ces préoccupations à chaque réunion des groupes de travail et des coordonnateurs spéciaux. Compte tenu du mandat énoncé dans le document CD/1864 pour chaque point de l'ordre du jour, j'aimerais également rappeler aux collègues que selon le calendrier d'activités proposé nous tiendrons deux séances plénières par semaine au cours desquelles nous pourrions poursuivre, selon que de besoin, nos discussions sur les préoccupations en question.

Quant au document CD/1867 concernant la liste des présidents et des coordonnateurs spéciaux, ma délégation n'a aucune réserve à formuler, mais souhaite toutefois indiquer aux autres membres de la Conférence que, dans notre esprit, rien dans le Règlement intérieur de la Conférence n'empêche un membre de la Conférence d'occuper la fonction de président ou de coordonnateur spécial d'un organe subsidiaire, quel que soit le motif invoqué. Tous les États membres doivent être traités sur un pied d'égalité à cet égard, à partir du moment où ils sont désignés sur la base du consensus à la Conférence.

Pour conclure, ma délégation appuie les documents CD/1866/Rev.1 et CD/1867 et demande aux autres délégations de faire preuve de plus de flexibilité, une fois encore, comme elles l'ont fait il y a un mois de cela dans cette même salle, afin de permettre à la Conférence de poursuivre sur sa lancée et d'étayer solidement les travaux qu'elle va mener l'an prochain. Nous espérons vraiment que la Conférence parviendra à un consensus sur ces documents et s'engagera le plus tôt possible dans ses travaux de fond.

La Présidente (*parle en anglais*): Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, pour votre déclaration et je donne maintenant la parole au représentant de la Colombie.

M. Ávila Camacho (Colombie) (*parle en espagnol*): Merci, Madame la Présidente, et puisque c'est la première fois que ma délégation s'exprime sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à cette fonction et vous assurer que vous pouvez compter sur notre plein appui dans la conduite de vos travaux. De même, je salue l'importante délégation du Parlement australien ici présente. Nous souhaitons également saluer l'excellent travail accompli par l'Ambassadeur García Moritán et sa délégation, grâce auquel nous avons pu avancer dans les consultations sur les différentes questions qui nous préoccupent actuellement. J'ai demandé à intervenir afin de rendre hommage à l'Ambassadeur Brasack pour l'important travail qu'il a accompli dans tous les domaines. En de multiples occasions ses qualités de chef, ses propos, ses idées et ses contributions non seulement dans le cadre de la Conférence du désarmement mais aussi sur des questions importantes telles que les mines antipersonnel et les armes légères ont revêtu une grande importance et ont été d'une grande utilité pour les travaux que nous menons. Votre précieuse contribution et votre présence vont nous manquer. Nous vous adressons tous nos vœux, à vous et à votre famille, pour la suite de votre carrière.

Enfin, Madame la Présidente, la Colombie appuie les efforts que vous avez déployés, avec les autres présidents de la session, et elle souhaite réaffirmer son plein appui aux documents présentés par vous-même et par la présidence argentine lors de la dernière séance plénière.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de la Colombie pour sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle intervenir? Je donne la parole au représentant de l'Irlande.

M. O'Shea (Irlande) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de dire combien je suis heureux que vous occupiez cette fonction et vous exprimer tous mes vœux de réussite pendant votre mandat. J'aimerais, à l'instar d'autres collègues, remercier également les autres membres de la présidence collégiale de la session, et en particulier l'Ambassadeur d'Algérie, grâce auxquels nous sommes parvenus là où nous en sommes aujourd'hui. J'aimerais également m'associer à l'hommage rendu à l'Ambassadeur Brasack d'Allemagne, dont le départ nous attriste. Sa contribution aux travaux de la Conférence et à l'action menée ici à Genève en faveur du désarmement a été remarquable.

Comme d'autres orateurs – en particulier le représentant de la République de Corée – l'ont indiqué, cela fait maintenant plus d'un mois que la Conférence a adopté son programme de travail, le 29 mai dernier, et je dois dire que je suis quelque peu déçu. Nous espérons que parvenue à ce stade, à la fin de la deuxième partie de sa session annuelle, la Conférence fonctionnerait à plein régime, nos groupes de travail seraient en place, et nous serions associés aux travaux qui sont notre raison d'être ici à Genève. Madame la Présidente, nous espérons que vous parviendrez à en finir avec les mesures de procédure qui doivent être prises afin d'atteindre le plus vite possible notre plein régime.

Je voudrais commenter brièvement la déclaration de l'Ambassadeur du Pakistan, en particulier sa mention du fait que les intérêts de sécurité particuliers des États non dotés d'armes nucléaires ne faisant pas partie d'une alliance militaire ou dénués de dispositifs de sécurité méritent une attention particulière, même pour les questions de procédure, afin d'être davantage en position de protéger leurs intérêts. Comme les représentants le savent, l'Irlande fait partie de ces États, et bien que je ne prétende pas parler au nom de tous ces États, il me semble que ma délégation ne cherche aucunement à bénéficier d'un traitement particulier pour les questions de procédure. Dans ce domaine, selon nous, tous les États membres de la Conférence doivent être traités sur un pied d'égalité. De plus, si la remarque

de notre collègue visait la question des fonctions de président et de coordonnateur spécial occupées par des pays du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, je dirai que, selon nous, ceux qui occupent ces postes ont pour rôle d'œuvrer dans l'intérêt de la Conférence en général et non dans le but de protéger leurs propres intérêts.

Quant aux questions de fond, certes il est vrai qu'il y a à la Conférence des États membres qui se trouvent dans une situation particulière sur le plan de la sécurité, mais nous avons bon espoir qu'à long terme on ne fera plus à la Conférence de distinction entre États dotés d'armes nucléaires et États non dotés de telles armes, et que nous vivrons dans un monde exempt d'armes nucléaires où tous les pays seront à égalité sur ce plan.

Nous vous souhaitons, à vous ainsi qu'à votre équipe, bonne chance pour la mise en place des groupes de travail, et leur mise à l'œuvre aboutissant puis la reprise des travaux dès notre retour, en août.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de l'Irlande pour sa déclaration et demande si une autre délégation souhaite intervenir. Je donne la parole au représentant de la Turquie.

M. Etensel (Turquie): Merci Madame la Présidente. Je souhaite tout d'abord vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je souhaite également m'associer aux remerciements exprimés par les orateurs précédents à l'égard des présidents de cette année, qui nous ont permis d'avancer dans notre tâche, et remercier en particulier l'Ambassadeur d'Algérie, M. Jazaïry, qui a obtenu l'adoption le 29 mai de la décision marquante dans l'histoire de la Conférence.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue aux distingués membres du Parlement australien; leur présence ici aujourd'hui témoigne de l'importance attribuée par leur pays à la Conférence du désarmement.

Je souhaite également me joindre aux orateurs précédents dans leurs adieux à l'Ambassadeur d'Allemagne, M. Brasack, à qui je présente, au nom de ma délégation, nos meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

Madame la Présidente, je parcours les fresques murales de cette salle, qui sont l'œuvre de l'artiste espagnol José-María Sert, et je vois des rideaux entrouverts qui laissent présager un avenir radieux pour la Conférence du désarmement. Nous avons pris une décision le 29 mai et ma délégation, comme bien d'autres, souhaite que nous puissions mettre en œuvre les décisions prises. Rappelant notre pleine approbation des documents qui avaient été présentés, nous espérons parvenir à un consensus le plus tôt possible.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de la Turquie pour sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je donne la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Baeidi Nejad (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, tout d'abord permettez-moi de vous adresser les félicitations de ma délégation pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. De fait, vous accédez à cette fonction à un moment décisif dans les travaux de la Conférence. J'aimerais également souhaiter la bienvenue à la délégation parlementaire australienne présente ici même aujourd'hui.

Nous pensons que, sous votre présidence, la Conférence a une occasion rêvée de parvenir à un accord important sur les modalités de mise en œuvre de son programme de travail. Ma délégation est d'avis que nous devrions employer tous les moyens à notre disposition pour y arriver; faute de quoi nous accuserons un grave revers dans nos travaux. Nous sommes relativement confiants dans les chances d'atteindre cet objectif sous votre présidence.

Toutefois, le temps est compté, et il faut faire vite. Nous devons être prudents et judicieux dans la définition de la marche à suivre pour parvenir sans accroc à une décision réaliste sur la mise en œuvre du programme de travail. Bien évidemment, une telle décision requiert plus que jamais un accord commun sur les grandes composantes des modalités envisagées pour cette mise en œuvre. Nombre de ces modalités – à savoir la répartition équitable du temps entre les groupes spéciaux et les coordonnateurs spéciaux et un calendrier de leurs réunions – ont déjà été mises au point dans le cadre de consultations dont les résultats nous ont été présentés par l’Ambassadeur Moritán, votre prédécesseur à la présidence. Nous sommes donc à quelques encablures à peine d’une décision finale sur la mise en œuvre du programme de travail de la Conférence.

Immédiatement après l’adoption par la Conférence de son programme de travail, des questions ont surgi quant aux modalités futures de la mise en œuvre de ce programme. Ces questions sont pertinentes et méritent une réponse, même d’ordre général. Selon nous, ce n’est pas en continuant d’ignorer les questions posées que nous parviendrons à mener à bien sans heurt et sans retard nos travaux. Chaque phase des travaux de la Conférence requiert une méthode appropriée spécifique. Nous sommes certes parvenus à adopter un programme de travail à force de persévérance sur un document donné de la Conférence, mais il nous faut à ce stade faire preuve de souplesse, et aussi d’ingéniosité, dans notre approche.

La phase actuelle de nos travaux, qui consiste à déterminer les mesures concrètes requises pour engager concrètement les négociations à la Conférence, exige une communauté de vues sur la partie pratique de notre tâche. Il faut donc répondre aux questions posées à ce stade, et nous disposons de toute une palette de méthodes souples pour élaborer les réponses et apporter les éclaircissements voulus.

Pour ma délégation, le point de départ est le fait que les membres de la Conférence ont tous manifesté leur détermination à entamer de vraies négociations après treize ou quatorze années de blocage, en s’accordant sur un programme de travail. Il reste à s’entendre sur les modalités pratiques du démarrage des travaux proprement dits à la Conférence. Nous ne doutons pas que grâce aux consultations que vous allez mener dans les jours prochains nous serons en mesure d’adopter les modalités pour le démarrage rapide de nos travaux et des négociations, au tout début de la troisième partie de la session actuelle de la Conférence.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de la République islamique d’Iran pour sa déclaration et donne maintenant la parole au représentant de la Chine.

M. Li Yang (Chine) (*parle en chinois*): Madame la Présidente, la délégation chinoise saisit cette occasion pour vous féliciter pour votre élection à la présidence de la Conférence. Grâce aux efforts que vous déployez sans compter, à votre intense expérience de la diplomatie et à votre sagesse politique, les travaux de la Conférence vont assurément progresser rapidement jusqu’à l’étape suivante de l’organisation de nos travaux de fond. Je tiens également à saluer la participation de la délégation parlementaire australienne à la séance plénière de la Conférence et espère que de tels contacts contribueront à promouvoir la confiance et l’entente mutuelles.

Madame la Présidente, distingués collègues, je souhaite préciser quelques points de façon à ce que les délégations comprennent bien la position de la Chine, mais avant cela, je dois vous dire que nous avons pris bonne note des déclarations des autres délégations, en particulier de celles du Pakistan et de l’Iran, deux déclarations très constructives et utiles; elles renfermaient de nombreux éléments raisonnables qui méritent notre attention. Je pense que, globalement, elles soulevaient deux points: premièrement, la Conférence ne peut esquiver les questions qui préoccupent les délégations et doit, bien au contraire, y faire face

et les régler avec sérieux, à travers de vastes discussions approfondies et menées avec sérieux; deuxièmement, la délégation pakistanaise a exprimé un certain nombre de préoccupations relatives à la sécurité nationale.

En tant qu'État membre de la Conférence, le Pakistan a le droit de soulever des questions concernant sa propre sécurité. Sur ce point, aucune autre délégation n'est en droit de l'en empêcher ou de prendre ses préoccupations à la légère. Il nous faut aussi trouver les moyens de régler ces questions, faute de quoi on imagine mal comment autant de progrès auraient pu être accomplis dans les travaux de la Conférence. Nous ne pouvons, d'une part, désirer ardemment promouvoir les travaux de la Conférence et, de l'autre, nous montrer réticents à faire face en toute conscience aux préoccupations d'un État membre en matière de sécurité. Je vais maintenant vous exposer dans les grandes lignes la position de la Chine.

Avant tout, lors de la séance plénière précédente, j'ai comparé les objectifs qui sont les nôtres ici, à la Conférence, à savoir démarrer nos futurs travaux de fond, y compris la négociation d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles, à l'édification d'une tour. La tâche à laquelle nous nous consacrons actuellement revient à creuser les fondations de cet édifice.

Il convient de noter que la position de la Chine présente des similarités et des différences avec celle des autres délégations. Les positions sont semblables en ce qu'elles poursuivent le même objectif, qui est de parvenir à bâtir cette tour. Elles diffèrent en ce que la Chine insiste pour que les fondations sur lesquelles nous ferons reposer l'édifice soient de qualité. Je ne crois pas que la Chine soit seule à insister sur ce point; plusieurs délégations dans cette salle soutiennent notre position. Parallèlement, il y en a d'autres qui estiment que des fondations sommaires, voire inexistantes, suffisent. Celle de ces positions qui est la plus constructive tombe sous le sens.

Le grand Deng Xiaoping a engagé dès 1979 le pays dans un processus de réforme et d'ouverture. J'imagine qu'alors M. Deng rêvait certainement que la Chine dispose de réserves de change d'un montant de 1,9 milliard de dollars des États-Unis pour l'année suivante, mais en fin de compte cela a pris trente ans de plus pour que le pays atteigne un tel niveau de réussite économique.

En 1979, alors que j'étais encore petit garçon, j'ai entendu à la radio qu'aux États-Unis un père avait offert à son fils, en cadeau d'anniversaire, une voiture; je me suis demandé quand je pourrais, moi aussi, posséder une voiture. J'ai travaillé dur pendant vingt-sept ans et en 2006, j'ai enfin pu avoir ma première voiture, qui se trouve ici même, dans le garage du bâtiment. Je vous raconte cela uniquement parce que j'espère qu'ainsi chacun de vous comprendra ce qu'il sait probablement déjà: pour faire quoi que ce soit, il faut procéder pas à pas.

Certaines délégations sont pressées d'aboutir. Pour être honnête, la Chine avait elle aussi ce penchant. Elle a lancé en 1958 le Grand bond en avant, et nous en avons souffert. Maintenant, certains à la Conférence aimeraient aussi faire un grand bond en avant; ils veulent construire la tour sans même avoir creusé de fondations. Je dois cependant rappeler à chacun que si nous n'acceptons pas de passer du temps à jeter les fondations, il est à craindre que la tour ne se construise jamais; le mieux que l'on pourra alors édifier est une grande tente destinée à abriter nos quelque 60 délégations réunies pour un pique-nique.

Le deuxième point que je souhaite aborder concerne ceux qui sont à blâmer. Parce qu'elles ont suggéré qu'il fallait prendre du temps pour établir les règles et les cadres nécessaires et jeter de bonnes bases pour l'étape suivante des travaux de fond de la Conférence, certaines délégations se retrouvent la cible de critiques, et se voient reprocher de tenter de retarder les travaux de la Conférence et de freiner l'élan favorable du moment.

J'ignore quelle sorte d'élan les détracteurs souhaitent que la Conférence préserve. C'est un peu comme si l'on devait prendre part à une course cycliste d'orientation de 200 kilomètres sans aucune idée du parcours ni du règlement, et qu'autour de soi certains se hâtaient de prendre le départ. Si l'on devait vraiment démarrer la course dans de telles conditions, je ne pense pas que cela donnerait à l'exercice une impulsion favorable. La Conférence est parvenue à s'entendre sur un programme de travail, le 29 mai, mais il lui reste encore à convenir du dispositif procédural, et nous sommes critiqués pour cela. J'élève donc la voix ici pour poser la question: qui mérite véritablement les critiques?

Cela fait plus d'un mois que la Conférence a adopté son programme de travail, et nous n'avons toujours pas d'idée précise du mode de rotation des présidents et des coordonnateurs spéciaux, ni de la durée de leurs mandats respectifs. Quelles seront leurs attributions officielles? Qui rédigera le texte évolutif pour les négociations, quelle en sera la teneur et comment les séances s'organiseront-elles? Le mois écoulé, nous n'avons pas eu une seule discussion sérieuse, ouverte et ciblée sur les questions s'y rapportant. Ce n'est pas tant que l'Ambassadeur Moritán montre des réticences à organiser une telle discussion, mais plutôt que certains ne veulent pas que cette discussion se tienne; ils souhaitent que nos futurs travaux de fond s'articulent autour des deux projets de documents déjà proposés, donc ils font tout pour éviter ces questions.

Tous ici connaissent, je pense, l'expression chinoise «se boucher les oreilles lorsqu'on vole une cloche». Elle fait référence à l'histoire de cet homme qui, voulant dérober une cloche mais voyant que celle-ci se mettait à sonner dès qu'il la touchait, se couvrit les oreilles pour que le propriétaire ne l'entende pas. Je veux dire par là qu'il faut vous garder de croire qu'en vous bouchant les oreilles vous éviterez que la cloche ne sonne, autrement dit ne pensez pas que ces questions épineuses cesseront d'exister simplement parce que vous aurez choisi de les ignorer.

Troisièmement, je souhaite préciser plus avant la position de la Chine. Certaines délégations, qui ne la comprennent pas bien, pensent que la Chine se préoccupe seulement de l'organisation des travaux pour 2009. Il n'en est rien: notre intérêt ne se limite pas à l'horizon 2009. La Chine ne rencontre pas de difficulté particulière avec les deux propositions relatives à l'organisation des travaux pour 2009. Elle s'intéresse au projet à plus long terme, autrement dit elle cherche les moyens de jeter des bases saines et fiables pour nos futurs travaux de fond. Les questions s'y rapportant ne peuvent être éludées. Si nous n'en débattons pas dès à présent, il nous faudra tout de même les aborder plus tard.

Parmi nos collègues, certains avancent qu'en se fondant sur les deux projets actuels pour orienter nos futurs travaux de fond, nous lisserons les différends, gagnerons du temps et pourrons entamer nos travaux de fond dès que possible. Je comprends les bonnes intentions qui sous-tendent ces propositions, mais on ne peut renoncer à certaines étapes simplement pour gagner du temps: cela serait extrêmement risqué. Les deux projets peuvent peut-être permettre de régler les problèmes de 2009, mais ils ne peuvent régler les problèmes à long terme. Mon fils chausse du 40 cette année, mais l'an prochain il devra passer à la pointure 41, voire 42. Je suis peut-être un peu grippe-sou, mais je ne serai jamais assez stupide pour refuser de lui acheter de nouvelles chaussures l'an prochain et l'obliger à porter ses chaussures actuelles uniquement par souci d'économie.

Chers collègues, nous sommes aujourd'hui le 2 juillet 2009. Pour l'heure, il n'y a peut-être qu'une dizaine de personnes présentes dans cette salle à être d'accord avec moi. J'ai bon espoir toutefois que, d'ici à notre troisième session cette année, une bonne trentaine de délégations seront du même avis et que, l'an prochain, à la même époque, chacun d'entre vous aura rallié notre point de vue. Je vous remercie de votre patience.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de la Chine pour sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle intervenir? Je donne la parole au représentant de l'Égypte.

M. El Dandarawy (Égypte) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, permettez-moi d'emblée de vous faire part des sincères félicitations de ma délégation pour le rôle que vous avez habilement joué jusqu'ici dans la conduite de nos travaux. De même, nous sommes reconnaissants envers tous vos prédécesseurs pour leur contribution efficace et dynamique et savons gré à l'Ambassadeur d'Allemagne de sa précieuse contribution tout au long de son mandat ici, à Genève.

L'Égypte attache une grande importance aux travaux de la Conférence et aux buts auxquels elle aspire. À cet égard, notre entière coopération vous est acquise. À l'instar d'autres membres du Mouvement des pays non alignés, nous accordons une importance particulière à la réalisation de l'objectif du désarmement nucléaire et considérons que les mesures telles qu'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles et des garanties de sécurité négatives sont des jalons sur la voie de cet objectif commun et ultime. Je vais éviter d'aborder des questions de fond à ce stade, et me contenterai de dire que les préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité doivent être dûment prises en compte de sorte que l'on puisse parvenir à un consensus, étape indispensable à la Conférence pour avancer dans ses travaux.

Nous sommes tout à fait disposés à coopérer avec vous au cours de la période à venir, et avons hâte que les négociations débutent véritablement et concrètement à la troisième partie de la session de 2009.

La Présidente (*parle en anglais*): Merci beaucoup pour votre déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle intervenir? Je donne la parole à la représentante du Mexique.

M^{me} Gómez-Oliver (Mexique) (*parle en espagnol*): Merci Madame la Présidente. Avant toute chose, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence, et de vous assurer de la collaboration de ma délégation dans l'exercice de vos fonctions.

Nous souhaitons aussi la bienvenue aux membres du Parlement australien, et les remercions de l'intérêt qu'ils portent à la Conférence et de leur présence ici ce matin. Nous adressons tous nos vœux à l'Ambassadeur Brasack pour la conduite de ses futures activités et saluons tout particulièrement son importante contribution à la Conférence du désarmement et, plus spécialement, les observations dont il nous a fait part aujourd'hui sur un éventuel traité relatif aux matières fissiles. Ma délégation espère très sincèrement que le climat favorable dans lequel s'est déroulée l'adoption du programme de travail de la Conférence se traduira rapidement par l'adoption des documents CD/1866/Rev.1 et CD/1867. Selon nous, dans la mesure où il ne semble pas y avoir de difficultés majeures quant au fond de ces deux documents, nous pourrions au moment que vous jugerez le plus opportun franchir le pas qui nous permettra de débiter enfin nos activités conformément au document CD/1864. À cet égard, le Mexique lance un appel à toutes les délégations afin qu'elles profitent du climat favorable qui prévaut sur les questions de désarmement pour insuffler de l'énergie à la Conférence, et lui rendre ainsi sa crédibilité en tant qu'unique instance de négociation dans ce domaine. Nous pensons que ce n'est pas en faisant preuve de méticulosité sur les questions de procédure, difficilement envisageables comme une menace ou une plus ou moins grande mise en danger des intérêts des États en matière de sécurité, que l'on démontrera notre engagement en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires, mais bien en nous efforçant d'instaurer la confiance, de parvenir au consensus et de garantir un avenir où il n'y a pas de place pour la menace qui met actuellement en péril, sans distinction, l'existence de l'humanité tout entière. Le Mexique est assurément pressé d'atteindre ces objectifs. Enfin, je tiens à dire que nous sommes prêts aujourd'hui, tout

comme nous le serons en août à la reprise de session, à œuvrer avec détermination en faveur de la mise en œuvre de notre programme de travail. Madame la Présidente, vous pouvez compter sur l'appui du Mexique dans l'exercice de vos responsabilités et dans l'action menée en vue d'atteindre notre but. Je vous remercie.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadrice du Mexique pour sa déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Il semble que ce ne soit pas le cas.

J'aimerais donc à présent donner la parole brièvement à un membre de la délégation australienne, M. Kelvin Thomson, pour qu'il nous parle brièvement de l'objet de ses travaux.

M. Thomson (Australie) (*parle en anglais*): Merci Madame la Présidente, et merci aux délégations pour leur accueil et leurs souhaits de bienvenue. Je tiens aussi à dire que mes collègues Jill Hall, Luke Simpkins et John Forest, qui appartiennent à différents partis politiques et viennent de différents États de l'Australie, font également partie de notre délégation.

Nous sommes membres de la Commission parlementaire mixte permanente australienne des traités, que le Premier Ministre australien a chargée de mener une étude sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires et plus particulièrement d'analyser les traités internationaux concernant l'Australie qui ont trait à la non-prolifération et au désarmement nucléaires, et d'étudier la façon dont ces traités servent les objectifs de l'Australie dans ce domaine, les moyens de rendre ces instruments plus exhaustifs ou efficaces, la façon dont l'action interparlementaire peut contribuer à renforcer les composantes du régime de non-prolifération et de désarmement nucléaires qui sont fondées sur des traités, et la façon dont notre commission peut contribuer aux travaux de la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires. Avec un tel mandat, les délégations comprendront que nous sommes investis d'une mission analogue à celle de la Conférence du désarmement, et nous nous félicitons de l'occasion qui nous est ainsi offerte d'entendre ce que les membres de la Conférence ont à nous apprendre. Nous ne doutons pas qu'à notre retour en Australie, nous aurons une meilleure idée de l'importance, de la pertinence et du poids de la Conférence du désarmement.

Notre rapport devrait être prêt dans un mois ou deux. Bien sûr, il faut encore en peaufiner le texte. Toutefois, il est clairement apparu à notre commission qu'il fallait parvenir à des résultats bien réels à la Conférence d'examen du TNP prévue l'an prochain, renforcer le dispositif de limitation des armements et de non-prolifération et désarmement, et franchir quelques-unes des étapes qui ont été mentionnées ce matin, notamment le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, le renforcement des garanties de l'AIEA, le Traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles ou encore les garanties multilatérales relatives au combustible.

Il ressort aussi clairement, d'après les éléments dont il nous a été fait part, que nous vivons une époque placée sous le signe de menaces importantes et croissantes, mais aussi d'occasions nouvelles. Il nous a été suggéré que l'on assisterait à une sorte de renaissance de l'énergie nucléaire, mais que les garanties et le cadre requis à cet égard n'étaient pas en place. Il reste encore beaucoup à faire.

Enfin, j'aimerais dire que les éléments qui nous ont été communiqués donnent à penser que la population australienne, et celle d'autres pays je suppose, est très désireuse que ses représentants au Parlement et les représentants d'un grand nombre de pays auprès d'organes tels que la Conférence fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre le monde à l'abri de la menace des armes nucléaires. J'espère que nos travaux et ceux de la Conférence permettront plus tard aux populations de se féliciter de ce que nous avons fait tout notre possible pour atteindre ce but.

La Présidente (*parle en anglais*): Je vous remercie infiniment, M. Thomson, pour vos paroles. D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole? Je n'en vois aucune.

J'ai consulté un grand nombre de délégations au sujet des projets de décisions CD/1866/Rev.1, sur le calendrier des activités, et CD/1867, sur la désignation des présidents et des coordonnateurs spéciaux. Manifestement, quelques points continuent de préoccuper certaines délégations, ce qui nous a été confirmé dans les déclarations de ce matin, et il nous faut les régler avant de pouvoir soumettre ces deux textes pour adoption.

Pour répondre à certaines préoccupations exprimées ce matin, j'aimerais juste assurer à toutes les délégations que les questions soulevées ici et auprès de moi-même et de mes collègues de la présidence collégiale de la session seront très sérieusement prises en compte et examinées. J'ai aussi pleinement conscience que nombre de délégations ont de graves inquiétudes en matière de sécurité. J'aimerais aussi rappeler aux délégations que les décisions prises à la Conférence sont adoptées par consensus et que, par conséquent, il faudra que chacun fasse preuve de souplesse si l'on veut trouver une issue pour avancer.

En tant que Présidente, je vais continuer de consulter abondamment un ensemble de délégations au cours de la période intersessions. Pendant ce temps, j'en appelle à toutes les délégations pour qu'elles réfléchissent à ce qu'elles aimeraient que la Conférence accomplisse durant la dernière partie de la session de 2009. Vous disposez de six semaines pour cela, pendant lesquelles il faudra établir le rapport. La plupart des délégations que j'ai déjà consultées ont insisté sur leur volonté de ne pas dérouler de nouveau les vieux débats maintes fois ressassés et d'employer judicieusement le temps qu'il nous reste en 2009. En menant avec sérieux les travaux préparatoires, la Conférence pourra entamer sérieusement en 2010 les négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles, et les débats sur le désarmement nucléaire, les garanties de sécurité négatives et la prévention d'une course aux armements dans l'espace, ainsi que sur les trois autres points de l'ordre du jour.

La Conférence du désarmement a adopté un programme de travail le 29 mai dernier, après plusieurs années de tentatives avortées, réussite dont les dirigeants du monde entier se sont vivement félicités et qu'ils ont chaleureusement applaudie. Il nous reste encore à mettre en œuvre cette décision, et les mêmes dirigeants, nos gouvernements, nous observent et attendent que nous nous exécutions. Évitions de les décevoir.

Avant de lever la séance, il me reste une question de procédure à aborder. J'aimerais soumettre à la Conférence une autre demande formulée par un État non membre qui souhaite participer à nos travaux en tant qu'observateur. La demande, qui émane de la Thaïlande, a été distribuée aux délégations.

Puis-je considérer que la Conférence accède à cette requête de la Thaïlande?

Il en est ainsi décidé.

Enfin, je vous informe qu'une réunion des six Présidents de la session va se tenir avec les coordonnateurs régionaux cet après-midi, à 16 h 30, en salle I, pour une simple prise de contact avant la suspension de session de juillet. Sur ce, je vous souhaite à tous de bonnes vacances et attends avec impatience de m'entretenir avec certains d'entre vous au cours de cette période, et de vous retrouver tous ici même, au mois d'août.

Ainsi s'achèvent nos travaux pour aujourd'hui.

La séance est levée à 11 h 30.